DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 32

LE CANADA

LUNDI, 9 FÉVRIER 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année.....5.00 Payable à la fin du semestre.....2.50

Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	8 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., *viâ* Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc.	10 00	1 00	....	8 00	4 30
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc.	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M.	6 00
	10 00	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 35	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 10
Malle Anglaise, *viâ* N.-Y. les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, *viâ* Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.15 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, resient à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Il est après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de la malle.	Train Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m.	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m.	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m.	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m.	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

Le et après MARDI, le 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit :

Laissant Ottawa :	Arrivant à Ottawa :
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 6.20 a.m.
Pour l'Est, à 2.15 p.m.	De l'Est et du Sud à 3.55 p.m
Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.	De l'Ouest à 6.30 p.m. De l'Est à 6.00 a.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boite 68.

Contrat des Malles.

Des soumissions adressées au ministre des postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 27 février 1880, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat proposé, six fois par semaine, aller et retour, entre Templeton et la station du chemin de fer de la Pointe Gatineau, à partir du 1er avril prochain.

Les malles devront être transportées à pied, à cheval, ou dans un véhicule convenable, par la route ordinaire.

Les malles devront quitter le bureau de poste de Templeton tous les jours, les dimanches exceptés, à 1 h. p.m., à temps pour op rer jonction à la Pointe Gatineau avec le train de la malle allant à l'ouest. Les malles prises au chemin de fer devront être apportées sans délai à Templeton.

On peut voir au bureau de poste de Templeton et au bureau du soussigné, des avis imprimés contenant plus de détails sur les conditions du contrat proposé et se procurer des blancs de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur, B. P

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,
Ottawa, 21 janvier 1880.

Jos. SENECAL

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES,

A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAL,
[No. 261, rue Dalhousie.

Ottawa, 26 décembre 1878.

"Le Bien Public"

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....$10
36 " 12

SEULEMENT

CHEZ M. ESMONDE
RUE SPARKS.

N. B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.
LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD,
CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

BUREAU, No. 60 RUE RIDEAU, BATISSE DE JOHN THOMPSON.

Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie
CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,
LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTÉRESSANTS.
Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,
RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

O. V. GREENO,
Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette
BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
VIS-A-VIS
L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,
Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.
Bureau—No. 60 Rue Sparks.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.
Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général
Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.
AGENT POUR
La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,
Syndic Officiel
Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.
Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa
Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMÉNAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes
DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE
CHAPEAUX DU PRINTEMPS
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les
CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

On trouvera toujours l'Ami Moise à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879

ASSURANCE
CONTRE LE FEU,
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE D'ANGLETERRE
ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.
Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE
DE PRET DU CANADA.
BUREAU PRINCIPAL
No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,
CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président.

DIRECTEURS :

Edward Brown, John Eastwood,
J. M Lottridge, Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas, James Sampson,
Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilége de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,
Estimateur et agent général d'assurance et de billets.
No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.
Aussi Syndic Officiel.
On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

AGENT, LISEZ CECI.

Nous paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilége de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich

Cadeaux de Noël
ET DU
JOUR de L'AN.

CHEZ

CHATFIELD,
92, RUE RIDEAU.

On trouvera : Vases, Coupes et Soucoupes, Gobelets, services de toilette, Lampes, Carafes, verres à vin, etc., etc.

Ottawa, 17 décembre 1879.

MARCHANDISES SÈCHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

PROTECTION
A
L'ARCADE.

Le moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

"L'ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 75 "
do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade
(Autrefois Hunton.)
94 et 96, RUE SPARKS,
EUG. DUPUIS.

Ottawa, 26 Déc. 1878

EUGENE ROBITAILLE
HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUE.
Fait aussi les
OUVRAGES EN CHEVEUX.
Dorures et plaqués de toutes sortes,
AU PLUS BAS PRIX.
45, RUE RIDEAU, Block Egleson.
Ottawa, 11 sept. 1879. 1an

FEUILLETON

11

Anna Dieu-le-Veut

RÉCIT

DU TEMPS DES FLIBUSTIERS

PAR

AUGUSTE SNIEDERS.

(*Suite.*)

—S'il existait seulement un *corpus dilecti* bien déterminé !

—Je ne puis m'expliquer sur ce point.

—C'est fâcheux, car nous n'allons lancer qu'un *telum imbelle sine ictu*, reprit le lieutenant, qui, sans doute pour donner à l'étranger une haute idée de sa science juridique, étalait fastueusement tout son latin, à l'exemple de son maître.—Mais, continua-t-il, mettre quelqu'un en suspicion....

—Aussi ce n'est point là ce que je vous demande, interrompit le marquis, dont le ton commençait à trahir une certaine impatience.

—Lui rendre la vie insupportable, continua maître Renoncule, sans faire attention à la remarque du marquis, l'épier dans chacun de ses mouvements quand nos coutumes,—et nous estimons fort haut les libertés qu'elles consacrent,—disent à l'étranger tranquille et paisible : *Vade in pace*, c'est grave, très-grave.... Tu dis, greffier ?

—Moi ? je ne dis rien, seigneur Renoncule....

—Il me semblait pourtant....

—Si cependant vous me permettez de faire une remarque....

—Parle, greffier !

—Au *vade in pace*, je répondrai ; *si vis pacem, para bellum.*

Maître Renoncule perdit entièrement son assurance : sa grande crainte était d'avoir une querelle de latin avec ce diable de greffier.

—Dans tout ce que monsieur le marquis vient de nous raconter, il me semble qu'il pourrait bien y avoir la possibilité d'un délit en opposition avec les lois qui nous régissent. Dès lors, il ne serait pas inutile, me semble-t-il, de surveiller les allures des deux étrangers, sans pour cela trahir la moindre arrière-pensée.

Le marquis approuvait de la tête.

Le greffier était une longue perche, maigre, doué d'un grand nez en bec d'aigle, pourvu de deux yeux profondément enfoncés dans leur orbite et de longs sourcils noirs ; en un mot, un vrai type de policier.

Il était évident, je ne saurais trop dire comment, que ces deux personnages s'étaient admirablement compris ; ils avaient flairé un plantureux bénéfice au bout de cette affaire.

Toutefois le lieutenant restait silencieux. Il prit dans la large poche de sa veste une tabatière en argent, y enfonça, d'un air préoccupé le pouce et l'index, et parut vouloir chercher dans la poudre de Jean Nicot de nouvelles lumières pour se tirer de cette ténébreuse affaire.

—Nous prendrons, dit-il enfin, la demande de monsieur le marquis en sérieuse considération ; toutefois, je suis obligé de lui faire remarquer,—l'intègre homme de loi eut un moment d'hésitation,—que les frais occasionnés....

—Evidemment, fut la réponse du marquis. Le comte Raoul Dieu-le-Veut est un homme d'honneur, aux sentiments délicats et généreux, et il ne laissera point sans récompense tout ce qu'on fera pour lui faire retrouver sa fille.

Tous les obstacles étaient écartés, le nœud gordien était tranché. Le lieutenant se tourna de nouveau vers le greffier et lui demanda :

—Qui chargerions-nous de cette besogne ?

Le greffier se détourna à moitié et se mit à ronger la plume qu'il tenait à la main. Evidemment il parcourait en esprit la légion d'espions que l'amman avait à son service.

—Il me semble que Korrel....

—Oui, Korrel est un homme qui possède le *mens divinior* dans des affaires de ce genre. Il est rusé, perspicace et prudent.... Et, en outre, fieffé coquin, crut-il ajouter ; mais il se tut prudemment.

—Je crois qu'il vient précisément d'arriver,

—Fais entrer Korrel.

—Je pense, dit le marquis, que ma mission est terminée.

—Encore un moment, je vous prie, fut la réponse de maître Renoncule.

Le greffier ouvrit une porte secrète, poussa la tête à l'extérieur et chuchota quelques paroles.

Au moment où le scribe rentrait, apparut un troisième personnages, vêtu, comme un simple bourgeois, d'une veste en serge brune et d'une large culotte serrée aux genoux ; il portait un hausse-col, et son chapeau qu'il tenait à la main, n'avait point de plume.

Si le costume du nouvel arrivant n'était remarquable sous aucun rapport, sa physionomie sinistre attirait le regard et captivait l'attention.

Korrel avait la tête passablement forte ; ses cheveux hérissés étaient coupés ras. La figure était irrégulière, le nez large à sa base, la bouche également de travers.

Ce qu'il y avait de plus caractéristique dans cette étrange physionomie, c'est que Korrel n'avait qu'un œil, petit, profondément enfoncé, mais perçant ; l'autre était couvert d'un petit lambeau noir et de forme ronde, attaché autour de la tête au moyen de deux rubans de même couleur.

—Korrel, dit maître Renoncule en français, pour que le marquis pût tout comprendre, vous allez jusqu'à nouvelle ordre, vous occuper d'une autre affaire que l'on vous expliquera.

—Je pense, seigneur lieutenant, interrompit le marquis, que je n'ai plus rien à faire ici.

Sa dignité de gentilhomme était profondément froissée de se voir mettre en relations avec ce hideux limier.

Mais le lieutenant pria d'Ambrelle d'attendre encore quelques instants afin de fournir quelques renseignements plus précis.

Quant à Korrel, il se tenait raide comme un piquet ; pas un muscle ne bougeait sur sa sombre et mauvaise figure.

—Vous connaissez, dit le lieutenant en se tournant vers l'espion, vous connaissez l'hôtellerie de l'*Etoile d'Or*. Plusieurs étrangers y sont descendus.

Le lieutenant tira un grand portefeuille et feuilleta les papiers qui s'y trouvaient serrés.

—Parmi ces derniers se trouvent.... Quel est le nom, monsieur le marquis ?

—De Vertigneul, répondit-il avec un dégoût visible. D'Ambrelle était sur des charbons ardents.

—C'est cela. *Magister dixit.* Le comte et la comtesse de Vertigneul sont d'origine française ; ils sont arrivés, il y a environ trois semaines, par Mons, et ils sont venus, en voiture, de cette dernière ville à Bruxelles.

Toutes ces particularités n'étaient données que pour convaincre le marquis qu'il n'y avait pas de secret pour Maître Renoncule.

—Surveillez ces deux personnes, épiez toutes leurs démarches, ne manquez pas de vous enquérir des visites qu'elles reçoivent, des motifs de leur séjour à Bruxelles, du temps qu'elles comptent y passer, de la direction qu'elles prendront à leur départ. Est-ce compris ?

Korrel fit un signe affirmatif.

—Vous voyez ici monsieur le marquis d'Ambrelle.

Le marquis fronça les sourcils ; il sentait le rouge lui monter au front.

—Je ne comprends pas, seigneur amman, essaya-t-il encore de dire, mais un signe de main de la part du fonctionnaire lui fit comprendre que celui-ci n'avait pas encore fini.

—Si le noble marquis vous demande des renseignements au sujet de ces étrangers, vous empresserez de les lui fournir honnêtement et loyalement, entendez-vous ? D'autre part, vous accepterez de lui tous les éclaircissements qui pourraient vous faciliter votre mission. Surtout, prudence et discrétion.

La patience du marquis était à bout. Saluant le lieutenant, il lui dit :

(*A suivre.*)